



Solidarité

Inondations du Sud de la France

1 an après les dernières violentes inondations de l'automne 2014, provoquant de considérables dégâts matériels, le 4 octobre 2015 de nouvelles intempéries ont touché le département des Alpes Maritimes.

Elles ont provoqué la mort d'au moins 18 personnes.

Elles ont ravagé plusieurs locaux dans ces communes, dont ceux de l'Union Locale de Cannes.

Sur ce secteur, ce sont 11 500 syndiqués recensés.

La CGT, son Union départementale des Alpes Maritimes avec *L'Avenir Social* lancent une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, etc.

Un dispositif, visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés.

Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

"L'Avenir social - Solidarité Sud de la France"

263, rue de Paris - case 419
93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*

Montreuil, le 5 octobre 2015